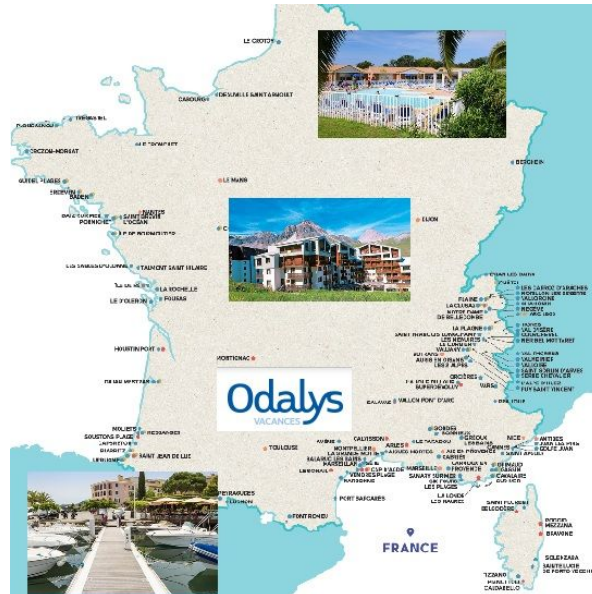




Communiqué n° 1423



LOCATIONS PRINTEMPS, ÉTÉ, AUTOMNE 2021

avec <https://www.odalys-vacances.com>

!! NOUVELLES CONDITIONS DE RESERVATION !!

(Non plus par le CAES mais directement à Odalys, par internet)

++ PLUS DE CHOIX DANS LES DESTINATIONS ++

(tout le catalogue Odalys, donc vous retrouverez toutes les locations des années précédentes + des nouvelles !!)

++ PLUS DE LIBERTE DANS LES RESERVATIONS ++

Possibilité de réserver soit en earlybooking, avant le 15 MARS – 15%) soit à votre convenance, soit au dernier moment, soit en profitant des promotions ponctuelles.

Plus de dates limites

++ PLUS DE FACILITES DE PAIEMENT ++

(En payant directement à Odalys tout ou partie du séjour en chèques voyages ou en carte bleue. Plus d'envois de chèques, d'enveloppes timbrées, d'attestation de villégiature au CAES)

COMMENT RESERVER

voici le lien exclusif et pré-authentifié uniquement pour les adhérents du CAES

<https://www.odalys-vacances.com/?part=112849>

*Vous aurez ainsi accès au catalogue ouvert d'Odalys, réservé aux adhérents du CAES.
Vérifiez bien, qu'il soit inscrit CAES en haut , à gauche de la page.*

Il vous faudra suivre les indications du site et en quelques clics et en deux étapes, vous pourrez réserver et payer votre séjour :

1ère étape :

Vous choisissez votre destination, votre date et votre type de location.

Vous remplissez bien le nombre et la qualité des participants.

Vous créez votre compte et vous « validez et payez » (mais vous ne payez rien).

Vous demandez la subvention du CAES en inscrivant votre groupe social (GS1, GS2 ou GS3) en fonction de votre quotient familial : revenu fiscal de référence divisé par le nombre de personnes au foyer ou par le nombre de parts sur l'avis d'imposition (la situation la plus avantageuse pour l'adhérent sera retenue). Auquel s'ajoute la prise en considération par le CAES d'une ½ part pour un enfant handicapé ; et/ou une ½ part pour un agent divorcé déclarant verser une pension alimentaire pour ses enfants non à charge fiscalement.

Il faut impérativement et immédiatement transmettre votre avis d'imposition N-2

à : Nathalie VERPILLOT : caes.nverpillot@gmail.com

TABLEAU DES NOUVEAUX GROUPES SOCIAUX POUR L'ANNÉE 2020 !!

GS1	-	Subvention : 30%	Quotient familial de 0 à 10 000€
GS2	-	Subvention : 25%	Quotient familial de 10 001 à 15 000€
GS3	-	Subvention : 20%	Quotient familial à partir de 15 001€

Vous recevez à ce moment-là un mail d'Odalys vous informant que le CAES va être informé de votre demande de subvention .

Le CAES, en l'occurrence Nathalie VERPILLOT, caes.nverpillot@gmail.com

responsable du dossier des locations, validera votre demande, dans les 5 jours, si vous êtes adhérent interne (sinon il vous faudra cotiser) et si vous avez cliqué sur le bon groupe social (sinon elle la modifiera).

Les adhérents externes pourront réserver les locations Odalys avec la ristourne, les promotions et le earlybooking (réserver tôt pour payer moins) d'Odalys et les frais de dossiers offerts donc sans frais, mais sans subvention CAES.

2ème étape :

Une fois que vous avez reçu un mail d'Odalys vous indiquant que votre demande est acceptée, vous avez 3 jours pour retourner sur le même lien du site Odalys et pour finaliser votre réservation par téléphone ou par internet en voyant apparaître le prix réel à payer, déduction faite de la subvention CAES, en payant par chèques vacances tout ou partie du montant et, ou par carte bleue.

Vacances scolaires 2020-2021			
Vacances	Zone A	Zone B	Zone C
Rentrée scolaire 2020	Jour de reprise : mardi 1 septembre 2020		
Vacances de la Toussaint 2020	Fin des cours : samedi 17 octobre 2020 Jour de reprise : lundi 2 novembre 2020		
Vacances de Noël 2020	Fin des cours : samedi 19 décembre 2020 Jour de reprise : lundi 4 janvier 2021		
Vacances d'hiver 2021	Fin des cours samedi 6 février 2021 Jour de reprise lundi 22 février 2021	Fin des cours samedi 20 février 2021 Jour de reprise lundi 8 mars 2021	Fin des cours samedi 13 février 2021 Jour de reprise lundi 1 mars 2021
Vacances de printemps 2021	Fin des cours samedi 10 avril 2021 Jour de reprise lundi 26 avril 2021	Fin des cours samedi 24 avril 2021 Jour de reprise lundi 10 mai 2021	Fin des cours samedi 17 avril 2021 Jour de reprise lundi 3 mai 2021
Pont de l'Ascension 2021	Fin des cours : mercredi 12 mai 2021 Jour de reprise : lundi 17 mai 2021		
Grandes vacances 2021	Fin des cours : mardi 6 juillet 2021		

BONNES VACANCES

